

Bref aperçu

Date d'offre initiale du fonds : Février 1999
Gestionnaire : Société de gestion d'investissement I.G. ltée.
Valeur totale du fonds (000's) : 11 611 \$
Rotation du portefeuille : s. o.

Tous les renseignements en date du 31 décembre 2010

Fonds distinct de marché monétaire IG/GWL

La Great-West, compagnie d'assurance vie
Fonds distincts du Groupe Investors

Garanties de la police	Ratio des frais de gestion (RFG %)	Valeur liquidative par unité (\$)	Unités en circulation (000's)
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et garantie applicable à la prestation de décès de 75 % et Garantie applicable à l'échéance de 100 % et garantie applicable à la prestation de décès maximum de 100 %	0,54	12,63	919

À compter du 23 novembre 2009, les avantages garantis améliorés ne seront plus offerts et ne pourront plus être demandés. Les politiques avec existant ont amélioré les avantages de garantie continuent jusqu'à ce que ces avantages sont annulés par le propriétaire de politique ou la fin sous les termes de votre contrat.

Placement minimal au départ: 5,000\$; placement supplémentaire: 50\$

Le Groupe Investors a renoncé à l'application des frais applicables au(x) fonds constitutif(s) en 2010, ce qui a eu pour effet de réduire le RFG du fonds distinct. La renonciation à l'application de ces frais n'est pas garantie dans l'avenir, et le Groupe Investors peut rétablir en tout temps et sans préavis les frais applicables au fonds constitutif.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des instruments écoulés sur le marché monétaire canadien, notamment des papiers commerciaux de qualité et des titres de créance émis à court terme par l'État par l'entremise du Fonds de marché monétaire canadien Investors.

Dix principaux placements

en % de l'actif

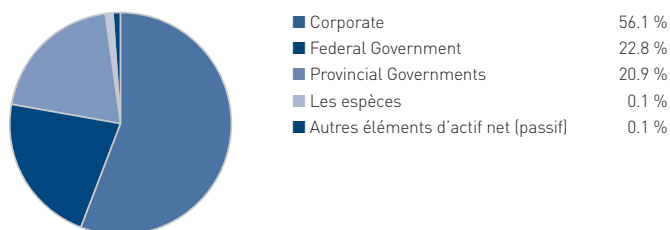
1. Banque Royale du Canada, 0,20 %, 04-01-10	7,7 %
2. Gouvernement du Canada, 0,22 %, 18-03-10	6,7 %
3. Gouvernement du Canada, 0,23 %, 21-01-10	6,7 %
4. Gouvernement du Canada, 0,23 %, 21-01-10	6,7 %
5. Summit Trust, 0,38 %, 05-01-10	4,7 %
6. Gouvernement du Canada, 0,21 %, 07-01-10	4,6 %
7. Diversified Trust, 0,38 %, 05-01-10	4,3 %
8. Banque Royale du Canada, T/V, 27-09-10	4,0 %
9. La Banque de Nouvelle-Écosse, 0,30 %, 12-01-10	4,0 %
10. Gouvernement du Canada, 0,27%, 04-02-10	4,0 %

Total des placements : 1

Les dix principaux placements représentent 53,4 % du Fonds.

Répartition des placements

en % de l'actif



À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui vise la sécurité à court terme et qui envisage de conserver son placement pendant un court laps de temps.

Quel a été le rendement du fonds?

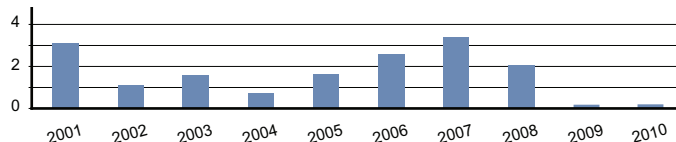
Cette section vous dit comment le Fonds a joué pendant les 10 ans passés. Les rendements sont présentés après déduction des RFG. Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. Aussi, Les rendements réels après impôt dépendent de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui aurait investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a dix ans aurait un placement d'une valeur de 1 263 \$ au 31 déc 2010, ce qui équivaut à un taux de rendement annuel composé d'environ 2,0 %.

Rendements annuels

Le graphique suivant montre le rendement du Fonds pour chaque exercice indiqué. Sur ces périodes, la valeur du Fonds a clôturé à la hausse à dix reprises, et à la baisse à zero reprises.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour de plus amples renseignements.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie, mais exclut le coût des options de garantie additionnelles. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Combien cela coûte-t-il?

Au moins l'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez consulter la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller.

FRAIS D'ACQUISITION :

Options de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition différés (FAD) (aussi référé à comme tôt les frais de rachat anticipé)	Si vous demandez le rachat d'unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 4,5 % moins de 2 ans, vous payez 4,25 % moins de 3 ans, vous payez 3,90 % moins de 4 ans, vous payez 3,5 % moins de 5 ans, vous payez 3,0 % moins de 6 ans, vous payez 2,35 % moins de 7 ans, vous payez 1,5 % 7 ans et plus, vous payez 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez, une commission pouvant atteindre 4,10 % est versée. Les FAD ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Tous les FAD que vous versez sont remis au Groupe Investors. Le calendrier des FAD est établi selon la date à laquelle vous avez investi la prime. Vous pouvez, chaque année, faire racheter une partie de vos unités, sans payer de frais de rachat anticipé. <ul style="list-style-type: none"> Dans le cas de RCF, il est de 10 % de la valeur demarché de vos unités. Dans le cas des FRF, il est de 20 % de la valeur demarché de vos unités.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS :

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend aussi les frais d'assurance pour la garantie choisie, mais exclut le coût des options de garantie additionnelles. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter au contrat d'assurance.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais suivants. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Garanties de la police	Ratio des frais de gestion (RFG %)	Frais des avantages garantis améliorés
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et garantie applicable à la prestation de décès de 75 %	0,54	n/a
Garantie applicable à l'échéance de 100 % et garantie applicable à la prestation de décès de maximum 100 %	0,54	0,05%

Commission de suivi

Le Groupe Investors verse la commission de suivi à votre conseiller, à partir des honoraires reçus du fonds en contrepartie des services qui vous sont fournis, tant que vous détenez des unités du fonds. Fondée sur la valeur de vos placements, la commission de suivie correspond à ce qui suit :

- Jusqu'à concurrence de 0,63 % par année

Autres frais :

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds. Ces frais sont remis au fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et annuler la police de fonds distincts ou toute prime subséquente versée à l'égard de la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande d'annulation doit être faite par écrit, soit par courriel, par télécopie ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime annulée ou la valeur des unités acquises applicables le jour où nous traitons votre demande, si la valeur a diminué. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements

Communiquez avec le Groupe Investors ou votre conseiller pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information sur le Fonds. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent les documents juridiques du Fonds.

Au Québec :
Groupe Investors
2001, rue University, bureau 2000
Montréal, Québec H3A 2A6

Ailleurs au Canada :
Investors Group
447 Portage Avenue
Winnipeg, Manitoba R3C 3B6

1-800-661-4578

1-888-746-6344

www.groupeinvestors.com